TEMPERATURE

Du 14 juin 1904.

Thermomètre de E. et L. Claudel, Opticiens, No 121 rue Carondelet.

	Farenheit	Centigrade
7 h. du matin....	76	24
Midi.....	84	29
3 P. M.....	82	28
5 P. M.....	82	28

Révolution dans le Honduras.

La révolution qui désolait depuis si longtemps la république de St Domingue vient à peine de s'éteindre que nous arrive la nouvelle d'un soulèvement dans l'Amérique Centrale. Cette fois c'est dans le Honduras que le gouvernement est attaqué, et ce ci, à la tête duquel se trouve actuellement Manuel Bonilla, mobilise des troupes pour combattre les insurgés.

Les rares avis reçus de ce pays ne contiennent pas le nom du chef de la nouvelle révolution; c'est probablement quelque général impatient d'arriver au pouvoir, qui ne trouve rien de mieux que de suivre l'exemple du président actuel, Bonilla, qui leva l'étendard de la révolte contre Arias et réussit à le battre.

C'est dans une petite ville de l'intérieur, Yoro, que le soulèvement s'est produit, et il a suivi, paraît-il, une bagarre politique au cours de laquelle le commandant militaire de l'endroit, le général Venegas, fut tué.

Il fallait d'ailleurs s'attendre à quelque mouvement révolutionnaire, car la politique de Bonilla commençait à inquiéter le pays, surtout depuis qu'il avait fait arrêter et emprisonner quelques-uns de ses ennemis, entre autres Policarpo Bonilla.

Aussi le meurtre du général Venegas dans les troubles de Yoro n'a-t-il été que le prétexte cherché par les mécontents. Tout autre incident aurait eu les mêmes conséquences.

C'est donc une fois encore l'ambition de quelques individus ou leurs rancunes politiques qui vont plonger une des républiques de l'Amérique Centrale dans les horreurs de la révolution, retarder pour des années ses progrès.

Si encore ces petits états souffraient seuls de leurs guerres intestines on pourrait en prendre son parti aux Etats-Unis et ailleurs, et compter les coups que se portent les adversaires, mais qui ne sait que le Honduras, comme les autres, n'est développé et ne prospère qu'avec des capitaux étrangers, principalement des capitaux américains, et qu'ainsi des intérêts éminemment respectables vont être rendus improductifs, sinon mis en danger.

Et c'est pourquoi on se prend à regretter chaque fois qu'un incident de ce genre se produit que le gouvernement de Washington n'exerce pas une pression plus forte sur ces pays et ne mette pas à la raison les fantoches politiques qui les ensanglantent.

Cependant le Nicaragua et le Costa-Rica, qui séparent le Honduras de l'isthme de Panama, feront bien de ne pas se laisser gagner par l'esprit révolutionnaire qui se manifeste chez leur voisin, car les Etats-Unis vont entreprendre la construction du canal interocéanique, et ils ne verraient probablement pas d'un bon œil un général quelconque causant des troubles trop près du territoire qui leur a été cédé par la République de Panama.

L'AGRANDISSEMENT

Du Parc de Ville.

Le conseil municipal a adopté hier soir l'ordonnance relative à l'expropriation de vastes terrains situés entre le Parc de Ville et le lac Pontchartrain. A cet effet il a ajouté aux $50,000 qui seront fournis par la commission du Parc en prélevant chaque année une partie du crédit de $15,000 qui lui est alloué une somme de $10,000 due à la ville par la Compagnie des chemins de fer de la Nouvelle Orléans.

La question est ainsi réglée et l'immense bois qu'une compagnie se préparait à transformer en champ de course va être adjoint au Parc.

On peut juger par ce que la commission a accompli en quelques années des merveilles qu'elle va réaliser, maintenant qu'une vaste espace couvert d'une végétation superbe lui est ouvert. Déjà de nombreux équipages circulent dans les avenues du Parc de Ville, mais que sera-ce lorsque de larges avenues conduiront jusqu'au bord du lac? La Nouvelle-Orléans va posséder un lieu de récréation et de promenade pouvant rivaliser avec les plus beaux du monde.

Il faut féliciter la commission du Parc de Ville d'avoir, à la première nouvelle de la vente de ces terrains, pris les mesures nécessaires pour en assurer la jouissance à notre population, et on ne saurait trop louer le conseil municipal de l'avoir énergiquement soutenu. Ils ont bien mérité de la communauté.

COUPOLE ET GRENIER.

Ou, si l'on veut, Richelieu et Goncourt. Bref, les deux Académies étaient en rivalité pour le prix Toirac, qui récompense la meilleure pièce jouée à la Comédie-Française dans l'année. Rivalité courtoise et magistrale, digne en tous points des deux illustres compagnies. Rivalité plus charmante encore, par le fait que l'une des deux compagnies était le seul arbitre du débat.

La meilleure pièce? Il y avait cette année deux meilleures pièces: "Les affaires sont les affaires," de M. Mirbeau, et "le Dédale, de M. Hervieu. Comment se décider, dans une telle alternative? Jamais l'embarras du choix ne fut si poignant.

Merveille d'impartialité! L'Académie française ne s'est pas décidée du tout. Il lui a semblé que c'était le meilleur moyen d'être juste ostensiblement. Elle pouvait éprouver quelque particulière tendresse pour "le Dédale", qui est l'œuvre de son président. Elle pouvait éprouver aussi le secret désir de couronner sa rivale et de dire: "A vous l'honneur!" très gentiment. L'Académie française n'a pas voulu céder à ces petits sentiments qui ne conviennent pas à la sérénité de l'arbitre. Elle admire "le Dédale" et n'admire pas moins (mais pas davantage non plus) "Les affaires sont les affaires." Aussi s'est-elle abstenue: et le prix de Toirac n'est pas décerné. L'impartialité, qui est une vertu, n'en est pas une très impétueuse ni très féconde.

COMMENT

Les Chinois nous jugent.

Ce que nous pensons des Chinois est chose proverbiale. Notre opinion tient tout entière dans le mot "chinoiserie" qui n'est pas un terme flatteur. Mais que pensent les Célestes de nous, de nos mœurs, de notre psychologie? Nous nous en soucions fort peu, et même quand un homme jaune vient nous démontrer, avec nos propres arguments, que nos idées et notre façon de les appliquer ne sont pas toujours fort logiques, nous lui répliquons d'un ton supérieur: "Tais-toi, tu n'es qu'un Chinois!" Ecoutons pourtant le Chinois, quitte à nous gausser de lui après coup. Le mandarin Huan Heiang-Fu a fait, dernièrement, une grande tournée en Europe; puis, rentré chez lui, a consigné ses impressions de voyage dans un livre qui vient d'être traduit en anglais sous le titre: les "Diables étrangers".

Huan rend justice à la civilisation européenne; par exemple, il est plein d'enthousiasme à l'endroit des ascenseurs qui lui paraissent quelque chose de quasi-surhumain. Mais l'intéressant pour nous, c'est la manière dont le Chinois envisage maintes mœurs et habitudes auxquelles nous n'accordons plus la moindre attention et n'ont de nouveauté que pour l'homme de l'autre monde.

Ce qui a le plus profondément surpris notre mandarin, c'est l'usage du.... baiser!

C'est par ce cérémonial que les enfants honorent leurs parents. "La forme la plus respectueuse de cette politesse, dit-il textuellement, consiste à placer les lèvres sur la partie inférieure du menton de la personne à honorer, et à la faire claquer. Il y a même des femmes qui agissent ainsi, ce qui est extrêmement étonnant".

Du reste la manière dont on se comporte avec les femmes frappe de stupeur l'honnête mandarin.

"Hommes et femmes, dit-il, vont bras dessus, bras dessous dans la rue, et personne n'en rit; un homme rend à sa femme toutes sortes de services d'ordre inférieur et personne ne se moque de lui."

Huan a aussi noté qu'à table on sert d'abord les femmes, ce qui n'est pas pour lui plaire, car décidément il n'en revient pas de l'importance que les Européens accordent à ces créatures de deuxième ordre.

"Chaque jour, remarque-t-il encore, il faut qu'elles aillent se promener dans les rues; si un mari voulait retenir sa femme à la maison, il serait lui-même mis en prison. Au reste, chaque homme ne peut avoir qu'une seule femme. Le souverain lui-même n'a droit qu'à une seule reine." Sur le chapitre de la toilette, le mandarin émet des réflexions qu'on a déjà faites sans être Chinois. "Les femmes considèrent une large poitrine et une taille mince comme des signes de beauté.

"Beaucoup d'entre elles portent sous leurs vêtements une sorte de treillage (le corset) qu'elles regardent comme un ornement. Quand elles se présentent à la cour, elles tiennent comme honorable de montrer leur peau nue."

Passant à un autre sujet, notre mandarin exprime son étonnement du souci qu'on prend que les prisons d'Europe soient spacieuses et saines. "On dirait qu'on s'ingénie à rendre agréable la vie des prisonniers. Ce système ne serait pas applicable chez nous, si toute la canaille du pays se ruerait vers les prisons pour s'y installer."

Et la cuisine — juste retour des choses, a-t-on assez "blagué" les nids d'hirondelles et les ailerons de requin — la cuisine n'inspire au mandarin que des réflexions ironiques ou méprisantes. D'abord, à l'entendre, le vin de Porto "est fabriqué avec du sang de porc!"

"Et tout, dans la cuisine, est réglé d'après l'horloge. Ainsi un œuf ne peut pas cuire plus de trois minutes, et un poulet pas plus d'une heure. Tout se fait d'après l'horloge".

Enfin le bon Huan se déclare absolument écœuré par la manière sauvage dont les Européens pratiquent le suicide. En Chine le suicide est chose méritoire. On élève même un monument à la femme qui se tue pour ne pas survivre à son mari. Mais l'opium et l'asphyxie sont les moyens habituels, en sorte que les corps ne sont pas endommagés.

"Leur manière de se suicider, déclare le mandarin, est absolument répugnante. Souvent ils se jettent d'une plateforme haute de mille pieds (combien de tours Eiffel a-t-il donc rencontré?) ou bien ils se placent sur les rails du chemin de fer, de sorte que leurs corps sont réduits en bouillie et leurs os écrasés". Pour le judicieux mandarin, la chose en soi n'est rien. "Il y a la manière" semble dire celui qui "n'est qu'un Chinois".

LA MAISON DE CAMPAGNE

—DE—

Pierre Corneille.

Dans quelques jours, sous les pommiers en fleurs, on va jouer "le Cid" au berceau qui le vit naître, et où Mme Lucie Delarue-Mardrus va dire des vers en l'honneur de l'aïeul normand.

C'est la matinée de printemps à la chaleur d'été, dans les "prés fleuris de la Seine". Toute une explosion formidable de verdure et de fleurs: ébéniers chargés de grappes jaunes, pommiers dont le bois disparaît sous un amoncellement de pétales rose chair ailés de vert, aubépine dont la verdure naissante se charge d'une épaisse rosée rose sang. Et tout autour l'étendue de l'herbe verte, d'un vert à chanter la vie, qui monte comme une marée dans laquelle on enfonce presque avec inquiétude, et par quoi le village Petit-Couronne, perdu dans cette immensité, semble devoir être submergé, là-bas, au bord de ces vastes tapis, la Seine, lente et somnolente, qui coule très large, arrosant, baignant, fécondant ce pays trop riche pour l'âme qu'assoupit le dangereux bien être. Au delà d'elle, la longue suite de collines, couvertes de forêts, où l'ombre envahissante des pins mange lentement le vert tendre des hêtres et des bouleaux. A droite, presque derrière, tant la Seine se replie en son regret, dit Michelet, de quitter ses bords, dans le profond lointain, sous l'estompe d'une buée d'humidité montant aux lèvres du soleil, et qui semble un voile jeté sur trop de beauté, Rouen que dominent sa cathédrale, la tour ducale et mitrée de Saint-Ouen, et où se dressent à leurs pieds des clochers innombrables. Rouen, opulente, magnifique, reposant avec orgueil sur le passé, et travaillant à l'avenir avec bon sens, lenteur et dignité.

C'est dans ce décor que, le 8 juin 1608, le père de Pierre Corneille, alors maître particulier des eaux et forêts, et qui habitait, à Rouen, dans la rue de la Vie, presque sur l'emplacement du bûcher de Jehanne, acheta la délicieuse petite maison enfouie sous tant de beauté. Le matin somptueux de cette saison de l'an où il prit possession de ce bien charmant, et où il vint avec le petit Pierre, alors âgé de tout juste deux ans, s'installer en pleine nature dut être une heure de bonheur. Rien ne saurait ravir davantage que l'idée de posséder cette maison. Imaginez un mur qui l'isole de la route, une porte cochère contre laquelle une borne dont Pierre Corneille devait s'aider plus tard pour monter sur sa mule, et, la porte ouverte et une fois franchie, le type de la maison normande, à lattes de bois superposées, couleur d'ocre, entre une cour et l'immensité des prairies qui vont jusqu'à la Seine. Au centre de la cour, un puits dont la margelle et la ferronnerie disparaissent sous un énorme buisson de minuscules roses rouges, chères, jadis, au poète tragique, et une auge de pierre, où, dit la légende, il faisait boire la mule chaque jour. Dans un coin de la maison, un four où lui même cuisait son pain. A gauche, tout un bocage, à droite, un autre mur, par le trou duquel il correspondait avec son frère qui, plus tard, habita la maison d'à côté, pour lui lancer la première moitié de ces vers dont Thomas lui renvoyait la seconde.

La maison, couverte solidement de tuiles dont beaucoup datent encore de l'époque, est juste ce qu'il faut pour y être heureux: une grande salle dont la vaste cheminée à hotte devait gaiement flamber, et que de petites fenêtres à croisillons éclairent de verdure éclatante; une vaste cuisine à cheminée semblable, à semblables fenêtres, et une laverie aux fenêtres de laquelle brille de plus près plus de verdure encore. Un solide escalier de bois, éclairé aussi de petites fenêtres à croisillons par où l'on voit jusqu'à la Seine, monte aux trois grandes chambres du premier étage, d'où la vue est celle que vous devinez: pommiers, immensité de prairies ondoyeuses, la Seine, et le long déroulement des collines veloutées de forêts et mouchetées de châteaux.

Rouen va, dans quelques jours, commencer la série des fêtes normandes qu'elle se prépare à donner par l'hommage dû à cette lourde et puissante gloire. Les vers du "Cid", des "Horaces", de "Cinna", de "Polyeucte", du "Menteur", vont mêler encore une fois leurs accents à ceux du bourdon des cathédrales. Et nous avons pensé que vous aimeriez connaître la maison de Petit-Couronne, où furent enfantées les fameuses tragédies et où le charmant auteur de "Ferveur" va jeter aux pieds de l'aïeul normand son frais bouquet de fleurs de pommier.

Tournée de savants.

S. M. l'empereur d'Allemagne a envoyé en France ces jours derniers une délégation de la Société impériale d'agriculture de Berlin, une trentaine de savants qui, après avoir parcouru la Touraine, la Bretagne et la Normandie, sont allés à Paris.

Sous la conduite de M. Tronde, ingénieur agronome, ces délégués ont visité l'Institut Pasteur et l'Institut agronomique dont M. Reguard leur a fait les honneurs; puis ils sont allés à Grignon.

Ils se sont rendus ensuite au domaine d'études agronomiques de Noisy-le Roi, où un déjeuner leur a été offert.

AMUSEMENTS.

WEST END

Les milliers de personnes qui avaient envahi hier soir la magnifique plateforme de West End ont applaudi avec enthousiasme l'exécution du programme de l'orchestre du professeur Paoletti et les amusantes spécialités des artistes de la troupe de vaudeville de Waller et Magille.

Les vues du biographe obtiennent aussi plus de succès que jamais.

PARC ATHLETIQUE.

"Little Host," l'amusante comédie musicale que joue cette semaine la troupe de Wells-Dunne-Harlan au Casino du Parc Athlétique, est devenue populaire dès les premières représentations. Beaucoup des chansons intercalées dans la pièce sont charmantes et retenues facilement; aussi commence-t-on à les fredonner un peu partout.

La troupe du Casino ne s'est jamais montrée plus brillante que dans "Little Host."

MOT POUR RIRE.

En cour d'assises.

Le défenseur vient d'implorer les circonstances atténuantes en faveur de son client; accusé d'avoir assassiné sa belle-mère et sa femme.

—Accusé, dit le président, avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense?

—Un seul mot, mon bon juge. Vous me tiendrez compte que j'ai cinquante ans passés, et que c'est la première fois que cela m'arrive.

Conseil Municipal.

Séance régulière hier soir sous la présidence de M. Menne.

MESSAGE DU MAIRE.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 14 juin 1904.

Aux membres du Conseil.

Je vous soumets les documents suivants:

Rapport hebdomadaire du commissaire des édifices publics, du 7 au 11 juin.

Communication de l'honorable T. J. Moulin, commissaire des travaux publics, annonçant qu'il a accordé à Mlle Laura Cohen, sténographe dans son département, un congé sans paie à partir du 1er juin.

Communication du bureau des commissaires de l'avenue Claiborne, de la rue Julie à l'avenue Napoléon, qui demandent de la main-d'œuvre pour répandre du remblai sur ladite avenue.

Communication de propriétaires de la rue St-Louis et des rues avoisinantes, relativement à la construction sans autorisation prétendue de voies par la N. O. Belt & Terminal Co. dans le district acquis par ladite compagnie pour son chemin de fer.

Je vous renvoie l'ordonnance No 2611 relative à la vente d'un privilège d'électricité à Algier, rapportée favorablement avec des amendements par le comité des privilèges.

Je vous retourne l'ordonnance No 2621 relative à un privilège d'une voie d'échappement sur la rue Julie, de l'intersection des rues Julie et Waters à l'intersection des rues Julie et Magazine, côté de la rivière, et sur la rue Commerce, de l'intersection des rues Julie et Commerce à l'intersection des rues Commerce et Lafayette, côté supérieur.

Respectueusement.

PAUL CAPDEVIELLE,
Maire.

Le message du maire est reçu et les documents sont référés aux comités compétents.

Le congé accordé à Mlle Laura Cohen est approuvé et le commissaire Moulin est autorisé à la remplacer temporairement.

Après la lecture des rapports des fonctionnaires et des comités, l'ordonnance relative à la voie d'échappement sur la rue Julia est adoptée avec divers amendements.

L'ordonnance relative au privilège d'Alger est également adoptée avec un amendement.

Une ordonnance enjoignant au maire de requérir de la New Orleans Railways Company le paiement d'une somme de $10,000 due pour liquider les dommages causés par le défaut de ladite compagnie de se conformer aux clauses de l'ordonnance No. 785, et allouant cette somme et un montant de $50,000 des allocations annuelles du Parc de Ville pour le paiement des terrains devant être expropriées derrière le dit Parc d'après l'ordonnance No. 2355, vient en discussion.

Dans une communication l'avocat de M. Friederichs, un des propriétaires, demande au conseil d'agir avec circonspection.

M. Moss fait un éloge pompeux de l'œuvre merveilleuse accomplie par la commission du Parc de Ville et il presse le conseil d'adopter l'ordonnance.

L'ordonnance est finalement adoptée par onze voix contre une, M. Goebel votant non.

L'ordonnance accordant à la New Orleans Terminal Company le droit de poser une voie additionnelle sur le côté ouest de la rue St-Louis, entre les rues Bernadotte et Genois, est renvoyée au comité.

Diverses ordonnances financières sont adoptées, et après la lecture des affaires nouvelles la séance est levée.

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes

Edition Quotidienne,

Edition Hebdomadaire,

Edition du Dimanche

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE!!

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, port compris:

$12 ..Un an $6.....6 mois $3.....3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris:

$15.15..Un an $7.65 6 mois $3.90..3 mois

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi matin

Pour les Etats-Unis, port compris

$3.00..Un an $1.50..6 mois $1.00..4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger

$4.05..Un an $2.05..6 mois $1.25..4 mois

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne les abonnés y ont leur droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.

Feuilleton

DE

L'Abeille de la N. O.

11 Commencé le 3 juin 1904

LA FAUVETTE Du Faubourg.

Par Henri Germain.

PREMIÈRE PARTIE.

IV

LE RAPT.

Suite.

Dutertre étonné, et peut être humilié secrètement de cette simple grandeur d'âme, jusqu'alors insoupçonnée, les vit disparaître sans faire un mouvement, sans prononcer un mot pour les retenir.

Son jugement prompt et subtil d'ancien diplomate ne pouvait s'abuser en cette circonstance, encore moins lui suggérer la pensée de s'absoudre.

Il n'avait pas le beau rôle.

Mais acculé dans l'impasse de sa difficile situation, et sans espoir d'en sortir rapidement puisque Me Teauvin lui faisait presentir un long délai, avant de lui assurer la tutelle d'Yvonne, il s'était résolu à brusquer un dénouement inévitable.

Incapable de subvenir pendant longtemps aux dépenses de sa maison, car sa femme refusait de lui livrer ses dernières ressources, il allait disparaître momentanément de la vie parisienne.

Il prétexterait un long voyage à l'étranger et, mystérieusement, il irait se terrer quelque part, dans la banlieue, où Mme Dutertre et lui vivraient à peu de frais.

Si, plus tard, le revirement espéré se produisait, il reparaîtrait au grand jour.

Alors la chance lui sourirait peut être?....

Les revenus de sa petite fille lui permettraient de figurer encore sur le tapis vert.

Il ressassait ces projets, lorsque le domestique vint le prévenir qu'une visite l'attendait au salon.

Il s'y rendit aussitôt, sans songer dans son désarroi moral, à demander le nom du visiteur importun.

Dès le seuil, il aperçut une jeune femme en grand deuil, assise entre sa femme et son fils.

A son entrée, elle se leva, fit un pas au-devant de lui.

—Mme de Bussiares, dit simplement Mme Dutertre.

Le baron ne put réprimer une expression de surprise, en même temps que son regard aigu enveloppait la jeune femme des pieds à la tête, l'appréciait d'un coup d'œil.

—Jolie créature, pensa-t-il, je comprends mieux l'emballement de ce pauvre Georges.

Il n'eut pas le loisir de s'appesantir sur ces réflexions très masculines.

Paule lui parlait, de sa voix douce et grave à la fois.

—Monsieur, vous devez être étonné de me voir ainsi à l'improviste: j'aurais dû, par convenance, vous prévenir de mon arrivée en France, mais cela ne m'a pas été possible, je vous l'assure.

—Pourquoi donc, madame?

—Parce que j'ignorais votre adresse, je ne l'ai pas retrouvée dans les papiers de mon mari....Sans Me Teauvin, je ne l'aurais pas sue.

—Ah! vous avez déjà vu le notaire? fit le baron fronçant les sourcils, avec une expression de contrariété très accusée.

N'était-ce pas mon premier devoir?

J'avais à lui remettre différentes pièces importantes, et à lui faire part des dernières volontés de M. de Bussiares.

—Comment, le capitaine a pu exprimer ses dernières volontés? voilà qui m'étonne. Ne disait-on pas qu'il était mort sur le coup?

—Non, monsieur. D'ailleurs, aucun doute n'est permis à cet égard. Ce serait injurieux pour mon caractère. Au surplus, ces volontés sont tenues tout au long dans un testament olographe, confié dès à présent au notaire.

—Et, peut-on les connaître, ces volontés? demanda Dutertre d'un ton où perçait à l'avance une certaine incrédulité.

—Oh! sans inconvénient, repartit Paule, la voix empreinte d'une assurance très digne, puisque je viens justement vous les communiquer.

Avant de mourir, M. de Bussiares m'a confié la douce mission de venir chercher ici sa petite-fille, Yvonne, et de l'élever.

—Bon, je m'attendais à cela, ricana Dutertre.

Ah! ces officiers; hors la science très spéciale de leur profession, ils ignorent tout!

Donner des ordres, voilà leur seul souci; quant à se demander s'ils sont acceptables, ils n'y songent même pas. L'obéissance passive; pour eux, tout est là.

—Monsieur, interrompit hautainement Paule, je vous prie de ne point oublier que je suis la veuve de M. de Bussiares!

—Eh! mon Dieu, madame, je n'oublie rien; je dis seulement que votre mari, qui fut autrefois mon gendre, ignorait les usages et la loi, comme tous ses collègues.

Vous confier Yvonne, c'est bientôt fait.

Eh bien, et nous, les grands-parents, n'existons-nous pas?

—Mais, objecta tout à coup Mme Dutertre, les volontés des mourants sont sacrées; et puis, s'il y a un testament, il faut aussi le respecter.

—Ma chère amie, répliqua durement le baron, je ne vous demande pas votre avis en ce moment; la question est hors de votre compétence.

Et je vous le répète, les sentimentalités, même celles des mourants, n'ont rien à voir avec les droits légaux des vivants, les devoirs mêmes, et les exigences de certaines situations.

Puis, se retournant vers Paule, il continua froidement, insinuant d'arrière pensées:

—Ma petite fille Yvonne possède, vous ne l'ignorez certainement pas, douze mille francs de rente environ.

Ce sont des revenus appréciables et tentants, je le comprends, pour une personne dépourvue de fortune personnelle.

Mais, j'ai le devoir strict de garantir ces revenus, de veiller à leur emploi judicieux, d'autant que cette fortune vient de nous.

De plus, et malgré le désir exprimé par votre défunt mari, il est bien évident que vous n'êtes pas, madame, qualifiée pour élever l'enfant de notre fille.

Ce souci, ce devoir plutôt, nous revient au contraire tout naturellement, à nous, ses grands parents.

D'autant que vous êtes très jeune, sans doute fort inexpérimentée, qu'enfin vous fûtes la femme de M. de Bussiares, de nom seulement, durant un jour à peine.

—Cela suffit, monsieur, à me constituer des droits et à m'imposer aussi des devoirs sacrés.

—Sans doute, mais non pas à détruire ou à primer les nôtres.

—Mon père, fit Maurice, osant s'interposer.

Mais le baron fit de la main un geste autoritaire, ordonnant à son fils de s'abstenir, et se retournant vers Paule, continua:

—Je vous préviens en toute franchise; je suis résolu à employer tous les moyens en mon pouvoir, pour empêcher que ma petite-fille ne vous soit confiée.

Outre les raisons légales que je ferai valoir, en temps et lieu, j'en ai d'autres encore, celles là toutes personnelles, qui me fortifient dans ma résolution.

Tout d'abord, je vous l'ai déjà dit tout à l'heure, vous êtes pauvre, et sans moyens d'existence assurés, puisque ce fut votre oncle, Jean Berthier, qui vous éleva.

Mais les ressources de ce parent pourraient vous manquer d'un jour à l'autre.

De plus, vous êtes la fille d'un homme dont le souvenir m'est toujours amer et désagréable. Ce fut, votre père qui, à Constantinople, causa jadis ma disgrâce: par suite, ma démission et le brisement de ma carrière diplomatique.

Cela, je n'ai pu l'oublier, ni le pardonner.

—Libre à vous, monsieur, répliqua Paule d'un accent fier et indigné; la rancune est à la portée de toutes les âmes ordinaires.

Permettez moi, cependant, de vous faire remarquer que ce sont là, justement, des raisons de sentiment que vous rejetiez si brutalement tout à l'heure.

Heureusement elles ne peuvent être d'aucun poids, relativement à la situation de la fille de M. de Bussiares.

—Oh! je le sais, mais j'ai d'autres arguments plus lourds pour les appuyer.

Je vous le répète, il y a la loi, ses formalités et ses prescriptions inéluctables, enfin la considération des droits naturels.

D'ailleurs, il est inutile de discuter plus longtemps; ni vous ni moi ne prendrons la charge de l'enfant, avant la décision du